

DOSSIER DE PRESSE

Le SAGE Estuaire de la Loire



Philippe Graindorge — Gerpho

Animateur SAGE:
Édouard Dehillerin

GIP Loire Estuaire
Tél. : 02 51 72 77 34
edouard.dehillerin@loire-estuaire.org

Contact presse:
François Midavaine

Édito communication écrite
Tél. : 02 40 20 49 49
fmedito.presse@wanadoo.fr

GIP Loire Estuaire
22, rue de la Tour-d'Auvergne – 44200 Nantes
Tél. : 02 51 72 93 65



Sommaire

Qu'est-ce qu'un SAGE ?	3
Planification et gestion	
Au plus près du terrain	
Une portée juridique renforcée	
Le parlement de l'eau	
Un SAGE pour l'estuaire de la Loire	4
D'Anetz à l'Atlantique	
L'estuaire du premier bassin versant français	
Des usages multiples	
Chiffres clés	
Le fonctionnement du SAGE Estuaire de la Loire	6
Le point sur la démarche	
Neuf sous-bassins	
La Commission locale de l'eau	
Le bureau	
Les cinq grands objectifs du SAGE Estuaire de la Loire	8
La connaissance	
La qualité des milieux	
La prévention des inondations	
La qualité des eaux	
La gestion de la ressource	
La communication	10
Des publics variés	
Le relais des collectivités	
Animation et interactivité	
Humain et didactique	

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Planification et gestion

Introduit par la loi sur l'eau de 1992, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) est un dispositif de planification et de gestion de la **ressource en eau et des milieux aquatiques**. Il répond à la fois à des objectifs d'accompagnement du développement économique et démographique, et de respect de l'environnement. Il intervient à l'échelle d'un bassin versant.

Au plus près du terrain

Le SAGE est l'élément local du dispositif de gestion de l'eau instauré à l'échelon européen par la **directive-cadre sur l'eau (DCE) de 2000**. Le niveau supérieur est représenté par le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Les SDAGE fonctionnent à l'échelle des grands bassins hydrographiques français.

Une portée juridique renforcée

En 2006, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) a notamment renforcé la portée du SAGE sur le plan juridique. Les documents d'urbanisme – Scot et PLU – doivent ainsi être compatibles avec ses dispositions. Mais il est aussi désormais **directement opposable aux tiers, publics ou privés**, pour tout ce qui touche aux ouvrages définis dans la nomenclature eau.

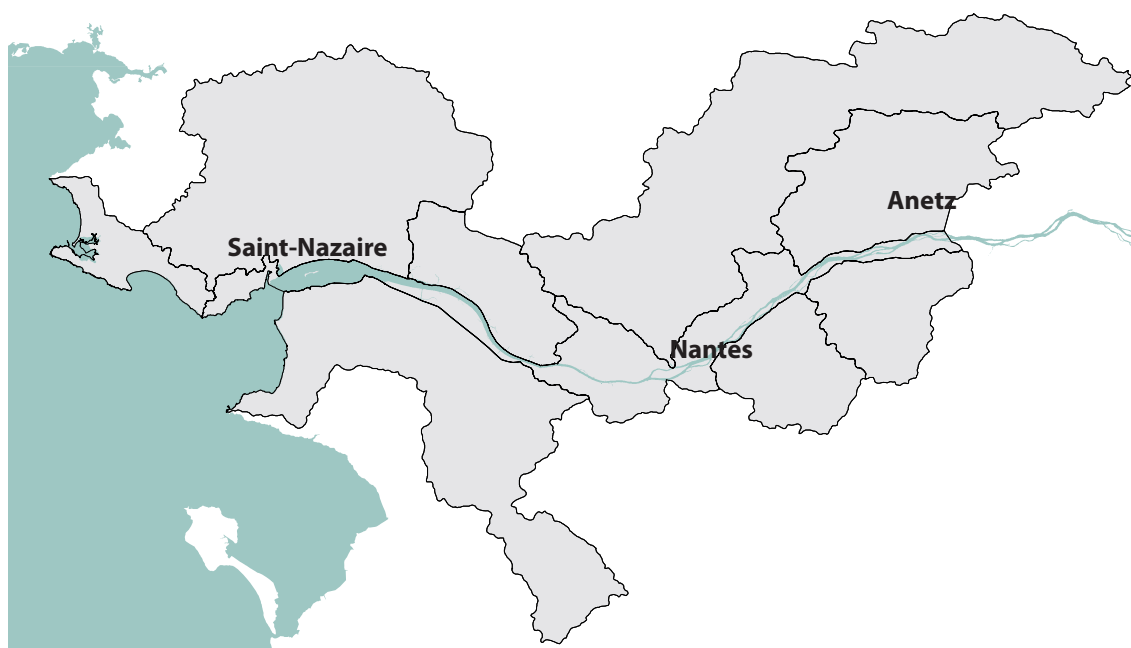
Un parlement de l'eau

Le SAGE est piloté par la **Commission locale de l'eau (CLE)**. Véritable parlement de l'eau à l'échelon local, la CLE rassemble des élus, des représentants des usagers – agriculteurs, industriels, pêcheurs, défenseurs de l'environnement, associations de consommateurs... – et des représentants des administrations.

Un SAGE pour l'estuaire de la Loire

D'Anetz à l'Atlantique

Le SAGE Estuaire de la Loire couvre un territoire de 3 844 km² qui va d'Anetz à l'Atlantique en englobant **huit affluents et trois cours d'eau côtiers**. Il concerne 175 communes situées sur trois départements – Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Morbihan – pour une population totale de 875 000 habitants.



L'estuaire du premier bassin versant français

Plus long fleuve de France, la Loire couvre un bassin versant de 118 000 km². Si le territoire du SAGE ne représente que 3 % de ce total, il a la particularité de voir passer l'ensemble des **25 milliards de m³ d'eau** annuels du fleuve.

Qu'est-ce qu'un SAGE ?

Des usages multiples

Le territoire du SAGE Estuaire de la Loire présente de grandes spécificités. Très urbanisé et très industrialisé – avec notamment le port de Nantes - Saint-Nazaire, une raffinerie, une centrale électrique, un stockage de gaz... –, touristiquement très attractif, notamment au niveau du littoral, c'est aussi un espace aux enjeux environnementaux majeurs.

Il faut ainsi noter que le territoire comprend **14 % de zones humides** parmi lesquelles deux espaces inscrits à la convention internationale de Ramsar: la Brière et les marais salants de Guérande. L'un des principaux enjeux du SAGE Estuaire de la Loire est de parvenir à concilier ces différents usages de la façon la plus harmonieuse possible.

Chiffres clés

- 175 communes
- 875 000 habitants
- 3 844 km²
- 3 150 km de cours d'eau
- 222 zones humides



Fabrice Douaud



PNR Brière



Fabrice Douaud



Philippe Graindorge – Gerpho

Le fonctionnement du SAGE Estuaire de la Loire

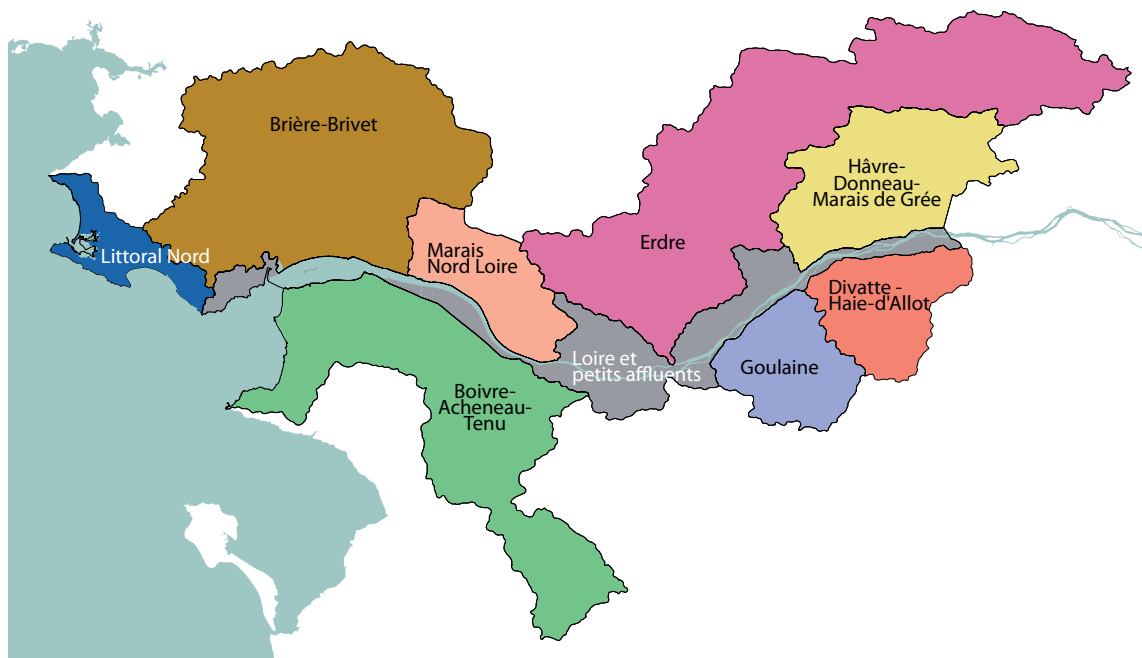
Le point sur la démarche

Les travaux de constitution du SAGE Estuaire de la Loire ont été entamés en 2003 avec la mise en place de la Commission locale de l'eau. L'année suivante a été consacrée à la réalisation de l'état des lieux. Ce dernier a été suivi en 2005 par la définition du diagnostic, puis en 2006 par celle des différents scénarios. Le projet a été rédigé et validé en 2007 avant de faire l'objet d'une consultation de l'ensemble des collectivités en 2008 et d'une enquête publique en 2009. Il a été officiellement **approuvé par arrêté interpréfectoral le 9 septembre 2009**. Il est donc en application depuis cette date. Sa première révision doit intervenir en 2015.

Neuf sous-bassins

Pour plus d'efficacité, la CLE a souhaité très tôt introduire une **gestion décentralisée** au travers de structures référentes sur l'ensemble du territoire.

Ce dernier a donc été découpé en neuf sous-bassins sur lesquels les enjeux et les objectifs spécifiques ont été posés.



Ce principe de **cohérence et d'organisation** constitue une originalité du SAGE Estuaire de la Loire.

Le fonctionnement du SAGE Estuaire de la Loire

La Commission locale de l'eau

La CLE comprend **95 membres**, dont 50 élus, 25 représentants des usagers et 20 représentants des administrations.

Depuis le 8 juin dernier, la Commission locale de l'eau est présidée par **Christian Couturier**, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'assainissement et de la qualité des eaux, et maire des Sorinières. Christian Couturier est également membre du Comité de bassin Loire-Bretagne et de sa commission planification, du Comité syndical de l'Établissement public Loire, du Comité syndical de l'Edenn et des CLE des SAGE Sèvre nantaise et Logne, Boulogne, Oignon, Grand-Lieu.

Il succède à Françoise Verchère qui a conduit toute la phase d'élaboration et d'approbation du projet.

Le bureau

Au quotidien, la CLE s'appuie sur un bureau composé de 16 personnes : 8 élus, 4 représentants des usagers et 4 représentants des administrations. C'est le bureau qui **émet les avis et prend les décisions** dont il rend compte bien évidemment à la CLE. Par ailleurs, l'animation du SAGE est confiée au Groupement d'intérêt public (GIP) Loire Estuaire.

Les cinq grands objectifs du SAGE Estuaire de la Loire

La CLE fixe cinq grands objectifs au SAGE.

La connaissance

La DCE impose aux États membres de l'Union européenne de parvenir au **bon état des eaux** en 2015. À ce titre, la connaissance du fonctionnement estuarien, des zones humides et des crues constitue un enjeu essentiel.

La qualité des milieux

L'entretien des zones humides et la bonne fonctionnalité des cours d'eau sont deux aspects importants pour le SAGE Estuaire de la Loire. De nombreuses masses d'eau sont en effet sujettes à l'**eutrophisation** liée à un excès de phosphore avec un développement excessif de la flore aquatique qui entraîne une détérioration de l'écosystème.



Fabrice Douaud

Mesure concrète: le SAGE demande aux communes de réaliser avant septembre 2012 un **inventaire des zones humides et des cours d'eau**. Ces derniers, menés avec les acteurs locaux, doivent permettre une meilleure appropriation des enjeux et une meilleure protection.

La prévention des inondations



GIP Loire Estuaire

Avec un fleuve comme la Loire, le phénomène de crue est inéluctable. Il convient donc de mieux le connaître pour mieux s'y préparer, notamment en matière d'urbanisme. Au total, **77 communes sont concernées par un risque d'inondation** sur le territoire: 59 par un risque fluvial, 12

par un risque maritime et 6 par les deux risques.

Mesure concrète: le règlement du SAGE impose par exemple que les aménagements urbains qui créent une imperméabilisation rejettent un **débit régulé d'eau pluviale maximum** de 5 litres/s/ha.

Les cinq grands objectifs du SAGE Estuaire de la Loire

La qualité des eaux



Onema

Il s'agit à la fois d'un enjeu écologique et de santé publique, avec une incidence économique en termes de coûts de traitement. Le territoire du SAGE se caractérise par des **excès de pesticides, de nitrates et de phosphore** qui nécessitent une prise de conscience et une modification des comportements.

Mesure concrète : le SAGE demande aux communes et EPCI de mettre en place d'ici septembre 2011 un **plan de désherbage** qui permette de diviser par quatre dans les deux ans suivant son adoption les quantités de pesticides utilisées.

La gestion de la ressource

Avec la Loire, **la ressource en eau n'est pas menacée quantitativement** sur le territoire. Elle n'est toutefois pas inépuisable, et doit donc être planifiée et sécurisée sur le long terme.

Mesure concrète : le règlement du SAGE n'autorise **pas de nouveaux prélèvements supérieurs à 1 000 m³ par an**

autres que ceux utilisés pour la production publique d'eau potable dans l'emprise de certaines nappes.



GIP Loire Estuaire

La communication

Des publics variés

En entrant dans sa phase opérationnelle, le SAGE doit désormais s'attacher à communiquer pour toucher ses différents publics. Ceux-ci sont en effet variés.

Les élus : ils sont directement chargés d'appliquer les recommandations du SAGE sur leur commune et de les relayer auprès du grand public.

Les agriculteurs : ils sont à la fois utilisateurs et gestionnaires de l'espace. Leur rôle au niveau de l'entretien des zones humides est à ce titre essentiel. Ils doivent aussi faire évoluer certaines pratiques, notamment en termes d'usage de produits phytosanitaires.

Les industriels : gros consommateurs d'eau potable, ils peuvent aussi être à l'origine de rejets polluants ou victimes d'inondations. Là aussi une prise de conscience est nécessaire.

Le grand public : la bonne gestion de l'eau est l'affaire de tous. Certains comportements – usage de pesticides, attitude hydro-économique, prévention des crues – doivent ainsi évoluer.

Le relais des collectivités

Les moyens limités du SAGE ont conduit à retenir un dispositif qui repose largement sur les collectivités. Celles-ci sont en effet les premières concernées par le SAGE, il est donc logique qu'elles se l'approprient en relayant sa communication au plus près du terrain.

La communication

Animation et interactivité

Le dispositif repose sur un site Internet – www.sage-estuaire-loire.org –, véritable base de données sur l'eau du territoire où chacun peut s'informer sur les enjeux, les bonnes pratiques, les réalisations, l'actualité liée à l'eau.

Il est renforcé par un dispositif d'interactivité constitué **de quiz et d'enquêtes** relayés sur les sites des collectivités.

Des outils d'animation – affichettes, dépliants, panneaux d'exposition – sont également mis à disposition des collectivités. À ce titre, il faut préciser qu'**une première exposition sur le SAGE est prévue du 28 juillet au 19 septembre** à la maison Bleue à Haute-Goulaine.



La communication

Humain et didactique

Pour prendre le **contre-pied du discours environnementaliste** souvent très moralisateur, la campagne adopte un ton résolument didactique qui pose les enjeux tout en s'attachant à toujours miser sur l'humain et l'agrément lié à l'eau.



Ajoutons enfin que la campagne a été conçue par un collectif d'agences qui regroupe Nobox (stratégie et coordination), Édito (conception et rédaction), Antoine Gary (direction artistique), Les Polypodes (site Internet) et Timeliving (plate-forme d'enquêtes). Elle doit monter en puissance sur une période de trois ans.